

RETRAITE CIPAV



2018

Nos solutions pour sécuriser vos revenus

Vie active

Revenus en activité BNC

Retraite

Objectif : vous apporter un complément de revenus à vie pour assurer le maintien de votre niveau de vie

Retraite complémentaire CIPAV

Valeur du point : 2,63€ (au 01/01/2018)

Retraite de base CNAVPL

Valeur du point : 0,5690€ (au 01/01/2019)

Revenus en fin de carrière

Estimation pension de retraite ⁽¹⁾

4 000€/mois

30%

6 000€/mois

31%

8 000€/mois

34%

Hypothèse : Né en 1976 (40ans), départ à la retraite à 67 ans, début de carrière en 2002,

Progression de salaire normale

Source : EVAL'RETRAITE

Mode de calcul * :

Valeur du point

x Nombre de points

x Nombre de trim. validés

Durée de référence maximum

* : avant prise en compte de coefficients éventuels de minoration ou majoration

(1) : L'évolution du taux de remplacement est lié au régime complémentaire CIPAV qui permet d'acquérir plus de points en fonction de la tranche de revenu. Si, au niveau du régime de base, il y a bien une baisse du taux de couverture, celui-ci est largement rattrapé par l'augmentation du nombre de points CIPAV.

